

## **Pacte contre la grande exclusion : intervention d'Anne Hidalgo en Conseil de Paris**

*Seul le prononcé fait foi.*

« Mes chers collègues,

Voici un an que nous nous sommes engagés dans ce combat décisif qu'est la lutte contre la grande exclusion. Je vous propose aujourd'hui d'adopter un Pacte qui nous armera d'un cap et d'une méthode inédits.

Les engagements qu'il préconise constituent un ensemble cohérent dressant un nouveau paysage des interventions sociales parisiennes, réalisées « avec » et plus seulement « pour » les plus vulnérables.

Les 106 mesures qui le composent traduisent l'ampleur inédite de la mobilisation que nous avons déjà engagée – et qui a vocation à s'étendre.

Car cette première année d'action au service de la Grande Cause a permis de faire émerger des progrès extrêmement encourageants.

En adoptant une logique de parcours consistant à prévenir, intervenir et insérer durablement, nous avons construit une alternative intelligente aux logiques de silos.

En replaçant l'humain au cœur de nos démarches, nous avons contourné les écueils d'un fonctionnement désincarné.

Nous avons amélioré nos méthodes de travail en nous appuyant sur un constat : les problèmes ou dysfonctionnements s'expliquent essentiellement par des ruptures dommageables entre les dispositifs existants.

Nous avons donc réinventé nos façons de coopérer, repensé nos stratégies de coordination. Là où des ruptures perduraient, nous avons construit des ponts.

Grâce à ces évolutions, nous avons surmonté les décalages entre structures pour garantir aux personnes en difficulté une continuité dans le suivi proposé – et nous savons combien cette continuité est déterminante pour parvenir à sortir durablement les personnes de la rue.

Si nous adoptons le juste prisme, celui de l'humain, si nous tirons parti de la multiplicité des acteurs en jeu, alors nous sommes en mesure de déployer des initiatives de coordination inédites et salutaires.

C'est le cas lorsque la Ville se mobilise pour assurer un suivi social de familles hébergées par l'Etat dans des hôtels situés à Paris.

Le travail partenarial et la complémentarité des compétences sont la clé de la réussite du pacte.

Associations et entreprises seront ainsi invitées à œuvrer main dans la main pour assurer la mise en œuvre du dispositif « premières heures » qui accueillera 300 personnes à la fin de la mandature – soit trois fois plus qu'aujourd'hui.

Renforcer nos méthodes de travail, c'est aussi investir dans l'avenir, en apprenant à gérer plus efficacement les moyens dont nous disposons.

Car tous ces changements, s'ils sont nécessaires, doivent pour prendre corps s'appuyer sur des moyens conséquents. Ces moyens, la Ville de Paris s'est engagée à les mobiliser.

Un budget spécifique a ainsi été sanctuarisé cette année, il le restera jusqu'à la fin de la mandature.

Dès cette année ce budget financera notamment un accueil de jour pour les familles à la rue, une équipe mobile pluridisciplinaire pour ouvrir les droits des familles – les droits des enfants en particulier –, ou encore le renforcement des dispositifs d'intervention auprès de certains publics, par exemple autour de la gare du Nord.

Face à des besoins pressants et identifiés, nous voulons agir sans attendre.

Nous lançons ainsi dès à présent les projets les plus aboutis, à l'image du restaurant solidaire rue de Meaux dans le 19e, tout récemment.

Le choix d'aller plus loin pour progresser plus vite ne dépend désormais que de nous. En décidant de créer 1.800 places en résidences sociales et pensions de famille au cours de la mandature, nous allons ainsi au-delà de nos engagements.

Nous expérimenterons également très rapidement la possibilité d'ouvrir la gestion de 2.000 logements en Louez Solidaire à des personnes à très bas revenus.

D'autres sujets méritent des réponses urgentes.

Avec les présidents de groupe de la majorité, nous avons saisi le Ministre de l'Intérieur au sujet de la situation particulièrement préoccupante des personnes en situation irrégulière, aujourd'hui hébergées sans perspective réelle d'en sortir pour accéder à un logement, et ceci uniquement en raison de leur situation administrative précaire.

Nous avons obtenu qu'au cas par cas des demandes de régularisation soient examinées, dans le cas de personnes vulnérables ou en parcours d'insertion professionnelle, prises en charge dans des centres d'hébergement ou à l'hôtel.

En procédant à leur régularisation, nous prenons nos responsabilités et leur ouvrons une réelle perspective d'intégration.

Je voudrais rappeler que ce Pacte a vocation à protéger l'ensemble des Parisiens.

Si tous les acteurs concernés sont aujourd'hui mobilisés, c'est bien pour établir un système d'aide global, permettant de prévenir le surendettement, d'améliorer les processus d'attribution de logements, d'éviter les expulsions locatives autant que possible.

Les enjeux et chantiers sont multiples.

L'ancrage territorial du Pacte est d'ailleurs très fort : les nouveaux dispositifs de coordination intègrent aussi bien l'échelle locale que l'échelle métropolitaine, associent les Maires d'arrondissement, s'appuient fortement sur les structures de proximité comme les conseils de quartier.

Tous les Parisiens ont vocation à être associés à ce Pacte, en participant à l'animation de la communauté du Paris solidaire, au travail sur le mécénat de compétence, ou en signalant des situations de détresse sociale.

Ce Pacte fera l'objet d'une évaluation partagée annuellement ; ses résultats seront portés à la connaissance de notre assemblée.

Mes chers collègues, la cause qui nous rassemble aujourd'hui exige de notre part courage et persévérance.

De notre détermination dépend la vie de nombreux Parisiens et Franciliens.

Je tiens à remercier Dominique Versini, tous les adjoints ayant contribué à ces travaux ainsi que leurs équipes qui portent ce combat avec intelligence et ténacité.

Je salue le travail de tous ceux, associations, institutions, personnes elles-mêmes en situation d'exclusion, société civile, entreprises, qui ont permis l'élaboration de ce Pacte.

Ensemble nous nous battons sans trêve pour que Paris se montre digne de tous les Parisiens, pour qu'elle demeure une ville refuge, juste, humaine et solidaire. »

**Anne Hidalgo**  
Maire de Paris